



HAL
open science

Construire l'interdisciplinarité pour éduquer au numérique : Didactique curriculaire et éducation à la citoyenneté numérique. Exemple d'un dispositif de formation basé sur des techniques d'animation en Master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation)

Sylvie Pierre

► To cite this version:

Sylvie Pierre. Construire l'interdisciplinarité pour éduquer au numérique : Didactique curriculaire et éducation à la citoyenneté numérique. Exemple d'un dispositif de formation basé sur des techniques d'animation en Master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation). Conférence Internationale Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (EIAH) ATIEF (Association des Technologies de l'Information pour l'Éducation et la Formation) - EIAH, Sorbonne Université; ATIEF (Association des Technologies de l'Information pour l'Éducation et la Formation), Jun 2019, Paris, France. hal-02146474

HAL Id: hal-02146474

<https://hal.science/hal-02146474>

Submitted on 4 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Construire l'interdisciplinarité pour éduquer au numérique

DIDACTIQUE CURRICULAIRE ET EDUCATION A LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE : EXEMPLE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION BASE SUR DES TECHNIQUES D'ANIMATION EN MASTER MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation 1^{er} degré)

*Sylvie Pierre, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication/Centre de recherche sur les médiations/Université de Lorraine
Responsable du séminaire de recherche « Fait didactique et éducation à ».*

Mots clés : Approche interdisciplinaire, éducation à la citoyenneté numérique, identité professionnelle, didactique curriculaire, formation des enseignants

Résumé : *« Eduquer à citoyenneté numérique » est une nouvelle modalité scolaire qui nécessite d'interroger l'identité professionnelle des enseignants mais aussi les outils d'interventions auprès des élèves. Les enjeux sociétaux qui s'attachent à cette valeur et la nature des savoirs, invitent à s'attacher à la place de l'élève en tant qu'acteur dans la situation d'enseignement-apprentissage. A partir d'un dispositif de formation « bien être et réussite des élèves » en Master MEEF 1^{er} degré, nous interrogerons la didactique curriculaire et proposerons une analyse des techniques d'animation intégrant le numérique afin d'amener les élèves à adopter une posture réflexive et critique.*

L'éducation à la citoyenneté numérique constitue, dans le cadre du milieu scolaire, un nouveau champ d'investigation. En effet, si l'EMI (éducation aux médias et à l'information) n'est pas d'aujourd'hui, la question de la citoyenneté numérique est un objet d'enseignement récent, réactualisé à partir des orientations ministérielles, et qui se différencie des disciplines par l'absence de référent académique et donc de curriculum clairement établi. Outre l'enjeu de lui permettre de prendre place et de se généraliser dans l'espace scolaire, il est nécessaire de penser la formation des enseignants et les dispositifs d'intervention auprès des élèves afin de prendre en compte leurs représentations du monde numérique et de leurs usages. Le projet que nous développons ici consiste à déterminer les principes d'élaboration de ce que pourrait être le curriculum possible de l'éducation à la citoyenneté numérique à partir de techniques d'animation fondées sur le débat et l'argumentation. Notre réflexion s'appuie sur un dispositif de formation en Master 1 et 2 EEE « Métiers de l'éducation, de la formation et de l'enseignement » 1^{er} degré, mené dans le cadre d'un atelier de polyvalence articulé sur la question de l'éducation à la citoyenneté numérique par le débat. C'est à ce domaine que nous nous sommes attachés à construire des outils d'animation intégrant le numérique.

Penser l'éducation à la citoyenneté numérique dans sa dimension socio-politique et éducative à partir d'un dispositif de formation, et proposer des repères en termes de savoirs, de compétences et d'enjeux de formation sont les principaux objectifs de cette contribution.

Pour cela nous mettrons en exergue le concept de curriculum et les particularités de la matrice curriculaire qui permettent de penser l'éducation à la citoyenneté numérique dans sa complexité. Dans une perspective plus centrée sur la mise en œuvre de cette éducation auprès des élèves, nous proposerons d'interroger la construction d'un dispositif de formation en Master Meef 1^{er} degré dans sa dimension socio-politique et didactique.

Edgar Morin¹, dans Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur évoque la nécessité de prendre connaissance et conscience du caractère complexe du savoir. L'élève doit apprendre à affronter les

risques permanents d'erreur et d'illusion dans le monde connecté qui est désormais le nôtre où beaucoup d'informations parasitent notre univers mental. Il s'agit d'armer chacun.e dans le combat pour la lucidité et favoriser l'intelligence collective. Ainsi, l'organisation pédagogique des cours doit-elle laisser une place à ces différentes dimensions et faire appel à des techniques d'animation adaptées. Selon leurs spécificités, mais aussi en fonction des objectifs de l'enseignant.e, ces techniques sont susceptibles d'être utilisées au cours des phases projectives (mettre à jour les présupposés et les attentes des élèves), analytiques (adopter un esprit critique et creuser une problématique donnée), d'appropriation (intégrer et intérioriser les acquis dans une nouvelle globalité) ou communicationnelles (confronter des points de vue, coopérer...).

L'enseignant.e peut choisir la ou les techniques qui lui paraissent la plus adaptée à la situation d'apprentissage : bingo, blason, photolangage, abaque de Régnier, jeux de rôle, Philips 6 X 6, etc. Les techniques se distinguent de par l'utilisation qu'il est possible d'en faire selon l'objectif pédagogique visé et garantissent la mobilisation et la participation des élèves. C'est à l'enseignant de proposer une approche diversifiée, adaptée à chaque style d'apprentissage et aussi à la diversité de son public.

Eduquer s'inscrit dans une approche qui est celle d'une culture anthropologique, c'est-à-dire comme ensemble de modes de connaissances, des pratiques sociales et des formes de vie qui ont cours à un moment donné au sein d'une communauté sociale. L'éducation à la citoyenneté numérique s'inscrit dans un projet socio-politique qui vise à construire une société du vivre ensemble, fondée sur des valeurs communes (Greffet , Wojcik , 2014). La question de la citoyenneté numérique s'entend d'abord dans une dimension sociale, ce qui se manifeste dans le développement de tout un ensemble de réflexions sur « l'intelligence collective » (Lévy, 1994). Tout comme dans d'autres éducations à, la question éducative ne se pose plus alors en termes de sélection et de transmission, mais de contribution de l'école à un projet de société fondé ici sur la responsabilité et l'esprit critique, idéal à atteindre.

Cette éducation implique qu'il existe à l'école d'autres champs que des disciplines ou matières dont la référence curriculaire serait exclusivement académique. Plus généralement, Martinand (1987) a introduit l'idée d'un référent constitué de pratiques sociales permettant de penser les matières de l'école n'ayant pas de correspondant en disciplines universitaires autonomes. Ce point de vue a été développé, notamment à propos de l'éducation à la citoyenneté, à partir de l'éducation civique (Audigier & al., 2006), et de l'éducation technologique à l'école moyenne (Lebeaume, 2003) et de l'éducation au développement durable (Lange & al, 2014). L'élaboration du concept de « matrice curriculaire » proposé par ces auteurs, permet ainsi de penser en termes de curriculum des formes scolaires disciplinaires ou non disciplinaires dans leurs particularités, et est fécond pour notre objet.

Si l'approche éducative est complémentaire de l'approche centrée sur les savoirs, elle se rattache à des valeurs, des objectifs plus étendus qui sont ceux de l'idéal démocratique. Ainsi, comme le décrit John Dewey (1916), « la formation des citoyens est d'autant plus pertinente que la démocratie est plus qu'une forme de gouvernement. Une société hautement démocratique est essentiellement un mode de vie associatif et d'expériences communes partagées par l'ensemble des êtres humains ». C'est cet enjeu démocratique que doit prendre en charge et investir l'éducation à la citoyenneté numérique. Si on suit cette interprétation, éduquer à la citoyenneté numérique devient un enjeu éducatif primordial. La construction d'un principe éthique au travers d'une relation au savoir renouvelée est bien l'une de ses finalités. Dans ce cadre, comment scolariser cet objet d'éducation afin de traduire ce projet politique ?

Ainsi, le curriculum de l'éducation à la citoyenneté numérique et les missions du professeur dans ce domaine sont à construire. En effet, les enjeux sociétaux de l'éducation à cet objet dépassent de loin

ceux des disciplines même dans le champ de l'éducation à la citoyenneté. En effet, le plan didactique n'est pas suffisant pour aborder cette éducation qui s'inscrit dans plusieurs registres, fortement corrélés par leurs implication réciproques : celui de la politique éducative, et celui de l'élaboration didactique des méthodes pédagogiques de l'éducation à la citoyenneté numérique. Si cet objet s'appuie sur un réseau de notions issues de différents domaines disciplinaires, il n'en reste pas moins qu'il est complexe à appréhender car il vise à la responsabilité de l'individu : *l'éducation à la citoyenneté numérique* a pour finalités la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect de soi et d'autrui, la gestion de ses émotions, le développement de l'esprit critique, etc.... De plus, cette *éducation à* s'accompagne de savoirs implicites, voire cachés, structurés également en réseau. Ainsi l'idée d'éducation au numérique, est elle-même liée à celle de rapport à autrui et est animée par une certaine vision de l'homme qu'il convient de prendre en compte.

Nous dégageons ainsi une mission fondamentale pour le professeur : celle de préparer leurs élèves à débattre, décider et se confronter aux autres en vue d'un développement de l'alterité, de la tolérance et de l'écoute. Ce qui implique une attention particulière à la question des représentations, des préjugés, de la conception du monde qu'a l'élève en tenant compte de la complexité des interactions, de la gestion des émotions et du nécessaire développement des compétences psychosociales dont la coopération, la communication interpersonnelle et de groupe.

Nous avons défini plus haut les enjeux en terme politique mais il convient maintenant d'en proposer une formule opératoire. Notre projet s'articule sur la nécessité de recenser les savoirs mais aussi les mythes et valeurs partagées par un groupe d'élèves. *L'éducation à la citoyenneté numérique* se comprend alors comme une action éducative spécifique, différente des situations d'enseignement coutumières, dans la mesure où il ne s'agit pas d'enseigner un contenu basé sur des savoirs conçus sur un mode discursif, ou même de transmettre de différentes manières des contenus, des conduites et des gestes prescrits. Il s'agit bien plus de proposer aux élèves des démarches mobilisant des savoirs dans une approche pluridisciplinaire leur permettant de se confronter aux problématiques réelles et complexes qui se posent à eux, mêlant choix de société et regard porté sur l'autre.

Les techniques actives basées sur le débat et l'argumentation sont des actions éducatives ainsi conçue comme une expérience vécue collectivement, offrant alors les conditions nécessaires à l'acquisition progressive de dispositions (Bourdieu, 1998) favorables. Par dispositions, il faut entendre l'incorporations d'attitudes proactives, l'appropriation de concepts mobilisateurs et pas seulement compréhensifs, et de compétences d'attitudes et d'actions, progressivement régulés par des apports de connaissances et des explicitations. L'incorporation de dispositions attendues de cette éducation et l'appropriation des enjeux à être un.e citoyen.ne numérique responsable, déterminent une conception de l'École ancrée dans la société et dans le monde.

Si les *éducation à* placent en leur centre une éducation de dispositions, conçues comme un ensemble d'attitudes et de compétences pratiques et cognitives, collectives et individuelles, la question de construire la didactique la plus pertinente pour *l'éducation à la citoyenneté numérique* est ouverte. Il ne peut s'agir en effet d'une didactique de discipline, d'une tentative de didactique interdisciplinaire car aucune d'entre elles n'apparaît aujourd'hui en état de penser et prendre en charge la question difficile qui vise à être responsable vis-à-vis de soi et d'autrui, idée mobilisatrice de nature politique et philosophique.

Cette éducation doit s'inscrire dans le long terme, et impliquer un examen renouvelé des contenus afin de les envisager de manière à participer à la construction de l'élève dans son rapport à l'autre et au monde dans le cadre de son parcours (Pierre, 2017). Certes, l'éducation à la citoyenneté numérique mobilise des savoirs, mais les savoirs dont il s'agit ont certaines caractéristiques particulières relativement aux savoirs académiques et scolaires coutumiers. Nous les qualifions de philosophiques et moraux, pour trois raisons. D'une part, il s'agit d'accompagner l'élève dans la voie difficile qui conduit au perfectionnement moral ; cela implique qu'il fasse l'éducation de ses sens : appréhender le monde avec mesure, précision et discernement ; passer du relatif à l'absolu pour tendre vers le progrès humain et être l'artisan de son destin dans un monde connecté. D'autre part, ils nécessitent que l'élève considère l'autre comme son égal et à ce titre s'attache à défendre l'égalité et la justice en sachant progressivement identifier les obstacles liés au monde numérique (les préjugés qui enveniment les relations sociales, les impulsions irraisonnées, les instincts agressifs, les fakes news, le cyberharcèlement, etc...). Enfin, ils impliquent que l'élève s'améliore et conquiert la maîtrise personnelle ; cela implique qu'il se connaisse, reconnaisse ses émotions, interroge sa représentation du monde et des autres, identifie les obstacles qui nuisent à la compréhension mutuelle (influence de son milieu ; égoïsme, passion, ...).

La pédagogie active et participative constitue l'ancrage théorique de cette éducation. Développer une culture du débat, de la confrontation, du compromis et du sens de l'intérêt commun constitue un enjeu fort : il s'agit de dépasser l'individualisme mis en avant par un modèle de société fondé sur la compétition et la recherche d'efficacité. De plus, dans notre société inégalitaire, nous avons à faire à des obstacles à la pratique de la démocratie participative du fait de clivages, de tensions entre groupes qui rendent difficiles l'établissement de modes de communication par crispation du discours. Dewey (1916) évoquait déjà la pensée duelle, considérée comme un obstacle à l'esprit démocratique.

C'est résolument dans l'action collective que l'élève peut répondre à une citoyenneté numérique, dans une perspective citoyenne. Dans ce cadre, comment scolariser cet objet d'éducation ?

Dans son ouvrage « Du rapport au savoir », Charlot (1997) montre que l'idée de savoir implique celle de sujet, d'activité du sujet, de rapport du sujet à lui-même, du rapport de ce sujet aux autres et au monde : « Si le savoir est rapport, c'est le processus qui conduit à adopter un rapport de savoir au monde qui doit être l'objet d'une éducation intellectuelle-et non l'accumulation de contenus intellectuels. Il s'agit d'amener un enfant à s'inscrire dans un certain type de rapport au monde, à soi, aux autres. Cela suppose d'autres formes de renoncement, provisoire, ou profond, à d'autres formes de rapport au monde, à soi, aux autres ». Il identifie dans ce rapport au savoir, deux composantes majeures, une composante épistémique, c'est-à-dire le rapport d'un sujet au monde et l'appropriation qu'il s'en fait, et une composante identitaire en référence à l'histoire du sujet et à ses attentes. Par sujet-acteur, il faut considérer aussi bien l'élève que l'enseignant(e) car chacun d'eux, mobilisent sur la question de la citoyenneté numérique, des systèmes de « représentations-connaissances », c'est-à-dire des croyances, opinions, connaissances médiatiques, savoirs ou attitudes.

L'éducation à la citoyenneté numérique renouvelle les pratiques scolaires coutumières par la place qu'elle accorde au débat argumenté. Dans les situations-débats, il s'agit de permettre aux élèves d'identifier ce qui relève de la croyance, de la pensée commune, de la connaissance étayée et qui peut avoir une influence sur son comportement. Il s'agit de laisser la différence s'exprimer mais de chercher aussi ce qui peut rassembler les élèves. Il faut par conséquent former les enseignants à apprendre aux élèves une éthique de la discussion et de la confrontation (Pierre, 2018). L'enseignant doit savoir aider les élèves à se rapprocher par-delà leurs différences, à discuter de façon argumentée et respectueuse, à

cultiver leur esprit critique. Cela nécessite de former les enseignants à de nouvelles pratiques professionnelles.

Concernant le dispositif de formation proposé, une des particularités de la méthode est déterminée par le fait que l'étudiant(e) pose une question qui mobilise la pensée en idées, à laquelle il propose de répondre. Ce dispositif basé sur des outils de médiation est un véritable espace de formation et de transformation de la réalité consciente ou inconsciente. L'utilisation d'une telle démarche nécessite de la part de l'étudiant(e) des compétences précises : savoir être garant d'un cadre éthique, accompagner les élèves dans leur réflexion avec bienveillance et savoir mener des débats argumentés.

Nous proposerons un certain nombre de repères d'intervention. D'une part, l'éducation à citoyenneté numérique nécessite de se situer davantage dans l'éducation et la construction de l'individu que dans la transmission de savoirs techniques en s'appuyant sur l'élève-acteur et son rapport au savoir et au monde, en particulier numérique. D'autre part, les démarches sont actives et prennent en compte l'expérience des usages des élèves. Enfin, la posture qui consiste à sortir du piège du dogmatisme invite à identifier les obstacles liés à la pensée duelle par la prise de conscience que cette dualité n'est qu'une inclinaison de l'esprit et que l'interaction est plus efficiente que l'opposition perçue. Du point de vue de l'enseignant(e), ses compétences doivent viser à savoir construire un principe éthique de la discussion par l'initiation à la culture du débat, de l'écoute, et de la compréhension mutuelle tout en étant capable d'analyser son propre rapport au monde numérique et aux valeurs. Les caractéristiques que nous venons de décrire entraînent des recompositions disciplinaires, une relation enseignant/apprenant transformée, et enfin des pratiques nouvelles, puisque, aux activités scolaires coutumières, s'ajoutent la pratique de la discussion et du débat. Il semble donc pertinent de penser l'éducation à la citoyenneté numérique dans le cadre de matrices curriculaires en intégrant continuellement l'élève en tant que sujet pensant et en tenant compte des obstacles identitaires potentiels ainsi que ceux liés à la pensée duelle. La didactique qui s'esquisse ainsi est une didactique de la compréhension des enjeux et de conception de démarches actives dans lesquelles l'élève est impliqué, engagé. C'est tout l'enjeu de la formation aux techniques fondées sur le débat.

Bibliographie

- Anzieu, D. (1975). *Le groupe et l'inconscient*, Paris : Dunod.
- Attali, J. (2002). *Fraternités. Une nouvelle utopie*, Paris : Le livre de poche.
- Bourdieu, E. (1998). *Savoir Faire : Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*. Paris : Seuil, p. 121.
- Charlot, B. (1997). *Rapport au savoir : Éléments pour une théorie*. Paris : Anthropos.
- Dewey, J. (1916). *Démocratie et éducation*. Traduction G. Deledalle (1990), Paris : A. Colin.
- Feyfant, A. (2010). *L'éducation à la citoyenneté*. Dossier d'actualité Veille et Analyse, n° 57, octobre . Lyon : ENS de Lyon. En ligne : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=57&lang=fr>
- Forquin, J.-C. (2008). *Organisation des savoirs*. In A. van Zanten (dir.). Dictionnaire de l'éducation. Paris : PUF.
- Greffet Fabienne, Wojcik Stéphanie, 2014/2, « La citoyenneté numérique. Perspectives de recherche », *Réseaux*, 2014/2 (n° 184-185), p. 125-159. DOI : 10.3917/res.184.0125. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2-page-125.htm>
- Lange, J.-M. & Victor, P. (2006) *Didactique curriculaire et " éducation à... la santé, l'environnement et au développement durable " : quelles questions, quels repères ?*. Didaskalia (Paris), Institut national de recherche pédagogique. En ligne : hal-01699624.

Lange, J.-M. (2008). *L'éducation au développement durable au regard des spécialités enseignantes*. ASTER, 46.

Lange, J.-M. & Martinand, J.-L. (2014). *Curriculum de l'EDD : principes de conception et d'élaboration*. Colloque international « Education au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques », Digne les Bains, 2010. En ligne : halshs-00958229.

Levy Pierre, 1997, *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*, Paris : La Découverte : Poche, 246 p.

Martinand, J.-L. (1987). Pratiques de références, transposition didactique et savoirs professionnels en sciences et techniques. *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, n° ½.

MORIN Edgar, 2006. *Les sept savoirs nécessaires*. In : *Revue du MAUSS [en ligne]*. 2006/2 (no 28), p. 59-

69. [Consulté le 1er février 2019]. DOI : 10.3917/rdm.028.0059. Disponible à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-2-page-59.htm>

Pierre, S. (2018). La notion de parcours à l'école. Mieux accompagner l'élève pour affronter le monde de demain. Dans D.Berger, A. Authier, O. Galy et E. Dugas (dir.), *Actes du 6^{ème} colloque international d'UNIRÉS 2016* (p. 71-82). Paris, France : MGEN.

Robottom, I. & Hart, P. (1993) *Research in Environmental Education*. Engaging the debate, Victoria : Deakin University.